

Billets d'Afrique... ...et d'ailleurs



Informations et avis de recherche sur les avatars des relations franco-africaines

Sommaire

- P. 2 Les brèves de la Françafrique
Donner d'une main pour reprendre de l'autre
• Carton rouge ! • Le dialogue au bout du fusil • Un fusil à deux coups • Des choses si simples • Le bêtisier de l'Angolagate • Le bêtisier de l'Angolagate • Pétition !
- P. 3 SÉNÉGAL Le Sénégal laboratoire du néofoccartisme ?
La présence de Robert Bourgi, vieux soutien de la Françafrique, dans l'entourage de Nicolas Sarkozy signe le regain d'une politique franco-africaine alors que le climat politique s'est dégradé au Sénégal.
- P. 4 FRANCE RWANDA Accepter le passé pour qu'existe un avenir *Alors que se préparent les commémorations des quinze ans du génocide des Tutsi rwandais en avril 2009, nous rappelons, chaque mois, dans une série d'articles intitulée « La face cassée de la République » la complicité de la France dans cette tragédie.*
- P. 6 RÉGION DES GRANDS LACS La French connexion ou la double inconstance *La France est prête à tout pour y reprendre pied au Kivu. Avec en arrière-plan, le même objectif : le pillage des richesses*
- P. 7 BURKINA FASO Le nouvel Eldorado de l'esclavage
Le Burkina Faso connaît aujourd'hui, sous la houlette de compagnies internationales, un boom minier qui, impose au travailleur une corvée d'esclave et un salaire indécent.
- P. 8 CAMEROUN « Le Cameroun est un bateau sans commandant de bord »
Le journaliste Pius Njawé, figure emblématique de la résistance au régime autocratique de Paul Biya, livre une analyse froide et sans concession.
- P. 10 BURKINA FASO Norbert Zongo et les nouveaux mercenaires à la Bob Denard
Le 13 décembre 1998, le journaliste et écrivain Norbert Zongo a été assassiné sur la route de Sapouy. Après dix ans d'enquête, le seul inculpé a d'obtenu, le 16 août 2008, un non-lieu.
- P. 12 MADAGASCAR Tout doit disparaître !
près les prêts gagés sur le pétrole ou les remises de dettes en échange de concessions d'exploitation minière, une autre ressource est en voie d'être massivement hypothéquée en Afrique : les terres agricoles. Au détriment de la capacité à alimenter les populations locales.

Éditorial

Au nom de l'humanité

L'expansion de l'Europe s'est faite au nom du principe que force fait loi, avec une violence extrême et tranquille. La Société des Nations après le premier conflit mondial au xx^e siècle, l'ONU après le deuxième, avec le « plus jamais ça » qui avait été crié après 1914-1918 et redoublé un quart de siècle après, furent créées pour qu'on essaie de prendre au sérieux le problème de la violence inter et intra-étatique que l'Europe retournait contre elle-même après en avoir fait l'instrument de sa puissance.

À l'appui de l'ONU, une Cour internationale de justice fut créée en 1945, pour régler les différends entre les États, mais comme cette instance ne pouvait se saisir elle-même, seulement être choisie comme arbitre par les parties, elle n'intervint pas dans les conflits, nombreux et horribles, qui ont marqué l'histoire de la seconde moitié du xx^e siècle, faisant des millions de morts. Ces conflits se déroulaient désormais loin de l'Europe.

La conscience universelle se réveille en 1993 et le conseil de sécurité de l'ONU crée le TPIY (Tribunal pénal international) pour juger les personnes responsables des crimes commis pendant les années 1991-1992 en ex-Yougoslavie. C'était une grande nouveauté judiciaire. En novembre 1994 le Conseil crée le TPIR pour juger les responsables du génocide des Tutsi au Rwanda, puis, en 2000, le TSSL, tribunal spécial pour la Sierra Leone, mis en place en 2002. Bizarrement le Conseil n'a pas créé de tribunal pour juger les crimes commis par les Russes contre les Tchétchènes entre 1994 et 2000. Il y a comme cela des points aveugles. Mais il a créé un tribunal spécial pour le Liban après l'assassinat de Rafiq Hariri, le 14 février 2005.

À côté de ces tribunaux temporaires, une Cour pénale internationale permanente, pour juger certains crimes, principalement crimes de guerre, crimes contre l'humanité, génocides, est enfin établie par un traité conclu à Rome en 1998 entre des plénipotentiaires de 120 pays des Nations unies. À ce jour, 106 États ont ratifié ce traité, entré en vigueur en 2002. Quatre enquêtes sont en cours, trois sur plainte des pays concernés, contre des chefs de milices : Ouganda, RDC, Centrafrique, et une à l'initiative du Conseil de sécurité contre des responsables soudanais.

Mais on assiste également à une judiciarisation des rapports entre États à travers un certain nombre de plaintes et d'affaires : d'une part sur des attentats contre des avions, affaires de Lockerbie 1988, UAT 1989, Kigali 1994, d'autre part sur des assassinats, affaires Borrel 1995, Kieffer 2004, plaintes des victimes du génocide de 1994 au Rwanda auprès du tribunal aux armées de Paris 2005, ou encore sur des publications, procès des trois chefs d'État : Bongo, Sassou Nguesso, Déby contre *Noir silence*. Enfin sur des affaires financières : affaire ELF, dont on sait que la juge Eva Joly n'a pas voulu, ou n'a pas pu, traiter le volet africain, affaire de l'Angolagate aujourd'hui.

Des enjeux de politique extérieure à l'échelon national ou de stratégies des grandes puissances à l'échelon de l'ONU sont mis entre les mains des juges, alourdissant leur responsabilité dans la recherche de la justice pour les hommes, quels qu'ils soient, ou le respect des puissants intérêts politiques qui pèsent de tout leur poids persuasif. Le juge, plus que tout autre, n'a le choix qu'entre l'honneur ou le déshonneur. Il n'y a pas de moyen terme. Il a la redoutable charge, quasi surhumaine, de juger sans se tromper, au nom de l'humanité, tous les crimes accomplis et non quelques-uns seulement. Car plus encore que de se tromper, le pire déshonneur est de laisser lâchement des victimes dans le point aveugle du regard de la justice.

Odile Tobner

Donner d'une main pour reprendre de l'autre

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) fait ces jours-ci la publicité de la Compagnie fruitière, qui commercialise, en Europe, 450 000 tonnes de fruits exotiques sous plusieurs marques comme Dole France ou SCB (rachetée à Bolloré). Cette multinationale française, basée à Marseille, a en effet signé un partenariat avec l'Unicef jusqu'en juillet 2009 « pour financer un programme de scolarisation de jeunes filles au Sénégal ». En l'échange d'un don (*a priori* déductible de l'impôt sur les sociétés) de 0,02 euros par kilogramme de fruits vendus, la firme qui se présente volontiers comme une entreprise familiale peut ainsi communiquer autour du slogan : « *1 kilo de fruit acheté = 1 sourire retrouvé pour un enfant en Afrique* » avec la caution de l'Unicef. Celui-ci oublie seulement que bien des enfants du Sénégal, de Côte-d'Ivoire, du Cameroun et du Ghana ont perdu le sourire car leurs parents sont exploités dans les plantations néocoloniales de ce généreux donateur.

Un ver dans le fruit

La Compagnie fruitière qui « *rend le sourire aux enfants en Afrique* » ne négocie pas sur les pesticides hautement toxiques dans ses plantations. L'un de ces produits, le DBCP est utilisé en Côte-d'Ivoire alors qu'il est interdit aux États-Unis depuis 1979 parce qu'il peut rendre stérile. Il est pourtant employé par des firmes occidentales en Afrique. Au Cameroun, la société PHP, géant de la banane, empoisonne l'écosystème de la région de Njombe. Des tonnes de produits phytosanitaires sont déversées par avion, polluant l'eau, l'air et la terre. Le nombre de maladies bronchopulmonaires est en hausse dans la ville. De quoi rendre le sourire ?

Carton rouge !

Malgré la crise, les paradis fiscaux prospèrent en dépit des menaces en carton-pâte du gouvernement. Le site France Offshore qui se présente comme le leader français en constitution de sociétés et délocalisation *offshore*

fait sa pub pour « *rendre accessible à tous, chefs d'entreprises, consultants, intermédiaires, agents commerciaux, prestataires, la délocalisation offshore* ». On y vante tous les avantages d'un paradis fiscal : pas d'impôt sur les sociétés, pas de TVA, pas de comptabilité à présenter, une garantie d'anonymat et on y découvre même que France Offshore a sponsorisé le match de foot PSG/Saint-Étienne du 25 février 2007. Carton rouge !

Le dialogue au bout du fusil

Après la communauté de Mambia, ce sont les habitants de la ville minière de Boké qui se sont soulevés fin octobre en Guinée, pour réclamer l'accès à l'eau et à l'électricité. Face à la menace de bloquer l'exploitation de la bauxite, le régime de Conté a à nouveau répondu de la manière la plus brutale. On compte au moins cinq morts par balles, et des dizaines de blessés et de manifestants torturés. Les victimes sont peut-être tombées sous des balles françaises, comme lors de la répression de la grève générale de janvier-février 2007, puisque entre 2003 et 2006, la France a vendu pour six millions de dollars d'armes à ce régime assassin, en dépit de la promesse récurrente de ne pas vendre de matériel militaire aux pays qui répriment leur propre population.

Un fusil à deux coups

Face au projet de privatisation du circuit en eau potable, c'est un véritable soulèvement qu'a connu la ville de Léré au Mali. Là aussi, la garde nationale a tiré à balle réelle sur les manifestants, faisant un mort et six blessés. Aux banques, les milliards ; aux victimes du libéralisme, le fusil...

Des choses si simples

Après l'Éthiopie et avant le Mali, Bernard Kouchner s'est rendu au Tchad le 21 novembre pour y rencontrer Idriss Déby. Au menu officiel de l'entretien : la relève de l'Eufor (sur laquelle nous reviendrons prochainement, ainsi que sur le bilan de l'opération européenne) et la préparation des prochaines élections présidentielles prévues pour 2009 dont tout laisse présager, pour l'instant, qu'elles seront semblables aux précédentes. Pas

un mot apparemment sur l'enterrement annoncé du rapport de la commission d'enquête sur les événements de février 2008 (cf. *Billets* n°173) par le comité de suivi créé par Déby. « *Entre le président de la République Idriss Déby Itno et la France et entre moi-même et le chef de l'État Déby, les choses sont simples* », a déclaré notre ministre des Affaires étrangères à sa sortie. Simples, mais pas rassurantes...

Le bêtisier de l'Angolagate

Le fils Mitterrand se défend toujours d'avoir touché des pots de vin de Pierre Falcone et ses sociétés en échange de son entregent. Les 2,4 millions de dollars perçus sur un compte en Suisse ne constituaient que la juste rémunération de son « *travail de sécurisation intellectuelle* ». « *C'est quand vous parlez à quelqu'un de quelque chose qu'il ne connaît pas et que vous lui faites comprendre ce qui se passe* », explique-t-il, et « *quand vous passez deux heures avec M. Falcone à lui expliquer comment marche un pays, c'est comme un rapport de 50 pages* ». « *Quelque part, il a contribué à me montrer l'Afrique et à me faire comprendre des choses* », confirme Pierre Falcone. (AFP, 24 novembre). Le bêtisier du procès de l'Angolagate sera facile à écrire. Comme lors du procès Elf, on rirait volontiers des niaiseries préférées, si l'on n'était soufflé par le cynisme des acteurs et leur impudente certitude de ne risquer que des brouilles.

Le bêtisier de l'Angolagate 2

C'est avec un même élan que les premiers prévenus, invités à s'expliquer sur les commissions occultes qu'ils auraient touchées, se sont défaussés : « *C'était pour les Angolais !* ». Un « *c'est pas moi, c'est les autres !* » que les Angolais ne risquent pas de contredire puisque aucun d'entre eux ne figure sur le banc des prévenus ou la liste des témoins. L'ancien « Monsieur Afrique » du PS, Jean-Bernard Curial puis l'ex-dirigeant de Paribas, Jean-Didier Maille, ont tenté de convaincre les juges que les premiers bénéficiaires de commissions occultes étaient les officiels angolais. Jean-Bernard Curial avait pourtant avoué aux enquêteurs avoir conservé certaines sommes à titre personnel.

Il apparaît aussi comme responsable du compte d'où les sommes en espèces étaient sorties, mais « à l'époque, dit-il, je ne savais pas ce qu'était un ayant-droit économique » (AFP, 18 novembre). Faut-il être niais ! Ou cynique ?

Pétition !

Pèlerin magazine lance une pétition (en partenariat avec CCFD-Terre solidaire, le Secours catholique, le réseau Foi et Justice Afrique-Europe et Justice et Paix-France) pour demander la suppression des paradis fiscaux et la levée du secret bancaire. Les paradis fiscaux menacent la démocratie et le financement des services publics en offrant un abri à l'argent du crime, de la corruption et de la fraude fiscale. Enfin, ils font obstacle au développement, en facilitant la fuite illicite de 350 milliards d'euros en France.

Cette pétition est à la fois un acte moral et politique alors que quelque 10 000 milliards de dollars, soit cinq fois le PNB de la France, sont aujourd'hui placés dans ces trous noirs de la finance. Chaque année, ce sont 1 600 milliards de dollars qui sont ainsi détournés. En comparaison, il suffirait de 9 milliards de dollars par an pour instaurer l'accès gratuit à l'éducation primaire universelle. Pétition sur pelerin.info

Ils ont dit

Dans une vidéo diffusée sur le site de Marianne2, Pierre Péan explique le « *plan de Kigali pour faire sauter le dossier Bruguière* » : « *Utiliser des moyens juridiques* » « *objectif premier : avoir accès au dossier* » « *avoir accès donc, si possible, faire sauter le dossier.* »

http://www.marianne2.fr/Rwanda-pour-quoi-le-temoin-contre-Paul-Kagame-se-retracte_a93435.html

[N'est-ce pas diabolique en effet qu'un accusé puisse avoir accès au dossier d'instruction contre lui ? Et par-là même anéantir ce dossier ? Donc les milliers de pages du juge Bruguière ne contiendraient que du vent ? On s'en doutait mais on est ravi de l'apprendre.]

Odile Tobner

Retrouvez tous les articles de *Billets d'Afrique et d'ailleurs* depuis 1993 sur le site billetsdafrique.survie.org !

SÉNÉGAL

Le Sénégal laboratoire du néofoccartisme ?



La présence de Robert Bourgi, vieux soutier de

la Françafrique, dans l'entourage de Nicolas Sarkozy signe le regain d'une politique françafricaine alors que le climat politique s'est considérablement dégradé au Sénégal. Robert Bourgi conseille également le président sénégalais et son fils Karim, dauphin désigné.

Le pays de Mamadou Dia, du nom de l'ancien président du Conseil des ministres du Sénégal est en proie à d'énormes difficultés. Ce pays, jadis considéré comme un modèle de démocratie, est aujourd'hui entré dans une zone de turbulence. Les observateurs les plus avertis savent que les ingrédients du naufrage collectif sont bien réels. Recul démocratique, atteintes aux libertés individuelles, manipulation de la constitution à des fins politiques, corruption généralisée dans un contexte de crise internationale. Le président de l'Assemblée nationale sénégalaise, Macky Sall, vient de se faire éjecter de son perchoir après un tripatouillage de la constitution qui dépasse l'entendement. L'opposant Talla Sylla a même fait un appel à l'insurrection et a accusé le président Wade d'être un criminel. Le climat politique s'est dégradé considérablement et le pouvoir semble jouer la montre comme si de rien n'était. Cette situation inédite est le terreau naturel de l'omniprésence presque pavlovienne de certains soutiers de la françafrique, ces facilitateurs qui permettent une lecture simpliste des problèmes tout en promouvant les « affaires d'État » qui rapportent gros. Dès lors, les relations incestueuses prennent le dessus sur une véritable vision politique des affaires africaines. Survie en a dénoncé des pans entiers au cours de ces dix dernières années. Le grand retour du très foccartien Robert Bourgi, dont les états de service aux côtés des dictateurs africains ne sont plus à démontrer, n'est pas des plus rassurant quant à l'émancipation des peuples africains. Le

fils adoptif d'Omar Bongo qu'il appelle « papa » a accompagné un Mobutu rongé par la maladie et la solitude jusqu'au bord du précipice. Il a nagé dans les eaux troubles au nom de la françafrique du temps de Jacques Chirac et repris du service sous Nicolas Sarkozy après quelques hésitations électoralistes vite balayées par le réalisme du totem africain Bongo. Le conformisme et le confort que procure la Cinquième République en matière d'affaires africaines polluent le bon sens en matière de géopolitique. Au Sénégal, Robert Bourgi conseille le président sénégalais et son fils Karim, dauphin embusqué, qui, du haut de son strapontin taillé sur mesure se prépare, selon la presse sénégalaise, à succéder à son père. C'est dans ce contexte de succession familiale que l'avocat Robert Bourgi opère. Après le coup d'État en Mauritanie, le président Wade s'était abstenu de se prononcer en faveur d'un retour à l'ordre constitutionnel. Sans doute inspiré par Robert Bourgi qui selon la *Lettre du continent* (n°550) soutient « *le duo de généraux Mohamed Ould Adel Aziz et Mohamed Ould Ghazouani à l'origine du coup d'État du 6 août 2008* ». En effet, Robert Bourgi, qui a la nationalité sénégalaise, est intervenu à plusieurs reprises dans des dossiers sénégalais notamment celui du naufrage du *Joola* avec l'affaire des mandats d'arrêts lancés par le juge Jean-Wilfried Noël à l'encontre de hauts dignitaires sénégalais (*Billets d'Afrique* n°173).

La montée en puissance du néofoccartisme dans la politique africaine de la France sonnera-t-elle la fragilisation des positions françaises en Afrique à l'heure de l'errance économique exacerbé par la crise financière internationale ?

Gageons que les relations entre Washington et Paris resteront au beau fixe malgré la surprenante déclaration de Georges Bush pendant la campagne à savoir que « *le prochain président des États-Unis devra s'occuper de l'Afrique en priorité* ». Le néofoccartisme, ultime arme contre le syndrome de Fachoda et pour la restauration d'un néocolonialisme d'un genre nouveau que récuse les envolées fébriles de quelques « négrologues » tétanisés par un nouvel ordre mondial qui pourrait renaître des cendres des économies folles...

Mayacine Diouf

FRANCE RWANDA

Accepter le passé pour qu'existe un



Alors que se préparent les commémorations

des quinze ans du génocide des Tutsi rwandais en avril 2009, nous rappellerons, chaque mois, dans une série d'articles intitulée « La face cassée de la République » la complicité de la France dans cette tragédie. Ce mois-ci, la contribution d'Andrew Wallis, journaliste et écrivain*.

La crise actuelle entre la France et le Rwanda, exacerbée par la publication du rapport de la Commission Mucyo en août, l'arrestation de Rose Kabuye, et la publication annoncée du rapport du gouvernement rwandais sur l'accident d'avion de Habyarimana sont tous des événements significatifs. Cependant, ces questions qui voient deux gouvernements du monde s'affronter pour gagner la main sur le terrain politique et moral ne devraient pas faire perdre de vue le cœur du problème. Il s'agit bien d'un génocide. Du meurtre d'un million de gens. Et d'un crime dont étaient complices le gouvernement et l'armée de François Mitterrand. Ni les disputes sur l'attaque contre l'avion présidentiel du 6 avril 1994, ni les disputes politiques actuelles n'y changeront quoi que ce soit.

Les écrans de fumée politiques et légaux mis en place par les successeurs de Mitterrand depuis 1994 pour masquer la culpabilité de l'Elysée sont devenus bien lassants et ne font qu'ajouter des insultes contre les survivants. Le gouvernement de Paul Kagame, au fur et à mesure qu'il s'endurcit, a finalement riposté avec le rapport Mucyo et maintenant l'affaire Kabuye. Cependant il existe un danger qu'on oublie la véritable cause de la dispute – et qu'on ne voie que les deux gouvernements avancer arguments et contre-arguments. Et il est possible que la vérité, de nouveau, soit perdue.

La force fait la loi

Revenons donc à l'essentiel : la complicité dans le génocide, qui est cachée, au grand soulagement de ceux qui en étaient les instigateurs.

La réalité est que ce génocide était loin d'être inévitable. Voici les faits : en octobre 1990 l'invasion du Rwanda du nord par le FPR était attendue depuis des mois. Lorsqu'elle eut lieu, Mitterrand apprit la nouvelle à bord de sa frégate mouillée au large d'Abu Dhabi où il était en visite d'État. Écartant les objections limitées qui existaient à une solution militaire, le président a plongé la France dans la guerre civile rwandaise. Et il ne l'a pas fait en tant qu'agent de paix. Mitterrand avait l'option de peser de tout son poids pour une paix négociée en octobre 1990 et de refuser le soutien militaire à Habyarimana. La France avait une occasion réelle de rapprocher les deux camps, avant que la guerre civile ne crée une trop grande fracture entre les deux côtés. Que cette option n'ait jamais été discutée ni considérée montre à quel point de stigmatisation « l'ennemi khmer noir » en était arrivé pour Paris. Cela renforce aussi le point de vue que l'Elysée percevait que la résolution de toutes les questions africaines de ce type pouvait passer par la force militaire plutôt que par la discussion et la conciliation. Dix ans de régime mitterrandien avaient montré que « la force fait la loi » quand il s'agissait de régler les problèmes africains. Une paix négociée en octobre 1990, la mise en place d'une forme de partage de pouvoir à Kigali, qui aurait permis un état politique et ethnique complètement intégré ainsi que le retour des réfugiés Tutsis, auraient empêché le génocide.

Un bouchon sur une poudrière

Au lieu de cela, les extrémistes de l'Elysée et de l'armée française optèrent pour le soutien à un dictateur dont le régime était déjà responsable de massacres à une grande échelle. En février 1993, avec la poussée du FPR vers Kigali, il était clair que seules les troupes françaises implantées sur place empêchaient la capitale rwandaise de tomber aux mains de Kagame. Si cela s'était passé, encore une fois, il n'y aurait pas eu de génocide. Les pourparlers d'Arusha, qui se sont terminés en un accord de paix auquel personne, ni les extrémistes du CDR, ni Akazu, Habyarimana ou Kagame, ne croyait, ne faisaient que mettre un bouchon sur une poudrière. Et pendant tout ce temps, alors qu'avaient lieu les massacres ethniques des populations civiles, les militaires de Mitterrand continuaient à former, à armer, à faire des

barrages routiers de concert, et à boire de la bière en compagnie des hommes mêmes qui allaient perpétrer le massacre brutal moins d'un an plus tard.

Les événements entre 1990 et mars 1994 sont facilement négligés, car les analyses se sont concentrées sur le génocide lui-même. C'est pourtant une période clé pour juger de la responsabilité française dans le carnage final. Sans le soutien militaire de Paris au régime de Habyarimana, le FPR aurait pris le pouvoir pendant l'année 1993, ou plus tôt. L'engagement de Mitterrand, sans le vouloir, a donné au réseau de l'Akazu l'occasion de planifier le génocide, jusqu'au point de produire des listes détaillées des victimes, d'organiser des officiels locaux, de construire des cachettes pour leurs armes dans tout le pays.

Les *Interahamwe* ont été créées, armées et entraînées, alors que la radio RTLM était mise en place pour diffuser son message de haine et de division ethnique pendant l'été 1994.

Le mythe du double génocide

L'attentat de l'avion de Juvénal Habyarimana était à la fois le détonateur du génocide, et d'une certaine manière un élément accessoire. Les diplomates à Kigali savaient depuis des mois que quelque chose d'horrible allait avoir lieu. Et quand le génocide a commencé, au lieu d'admettre l'échec de sa politique des années précédentes, le gouvernement de Mitterrand s'est enfoncé dans une situation plus difficile. Il a fait envoyer plus d'armes et d'équipements par avion. Il a financé l'« opération insecticide ». Ses ministres ont brouillé les pistes politiques aux Nations unies avec le mythe du « double génocide », et la mention de « guerre civile ». Il a reçu officiellement à l'Elysée les ministres appartenant au gouvernement impliqué dans le génocide. Ceci avant que l'opération *Turquoise* ne débarque pour offrir son aide à la fuite des responsables du génocide au Congo – une politique qui a causé une souffrance humaine indicible dans ce pays depuis lors. Les quatorze années passées ont vu l'utilisation de toutes les tactiques possibles par l'Elysée pour détourner et enterrer les faits de ce qui s'est vraiment passé au Rwanda. La France ne pourra jamais progresser en Afrique tant que les yeux des morts des monuments aux morts dans tout

avenir

le Rwanda regardent avec tristesse et colère le pays qui, lors des sommets franco-africains, aime jouer le « protecteur » et le « sauveur » de l'Afrique.

Le réalisateur Raphaël Glucksmann a dit en 1995 : « *Le seul moyen par lequel la France peut renouer et renforcer ses relations avec le Rwanda est tout d'abord d'accepter ses erreurs passées et de demander pardon. Ne pas le faire reviendra à construire une maison sur du sable, sans aucune fondation concrète* ».

Mais tout cela n'augure rien de bon. La France comme la plupart des pays européens, fonde son unité sur un terrain de haute moralité et sur le fait que toute excuse pourrait mener à l'humiliation ou l'accusation publique de la plupart de ses politiciens et militaires les plus reconnus. Alors que la France reproche à la Turquie de ne pas admettre le génocide des Arméniens, ses dirigeants comme Dominique de Villepin construisent leur propre théorie du double génocide pour tenter de sortir l'Élysée de son propre cimetière rwandais. Le monde, et de manière plus significative, les victimes du génocide et les survivants doivent-ils attendre que tous les auteurs de cette abominable politique meurent avant que ne soient finalement prononcés les mots : « *Nous demandons pardon* » par l'Élysée ?

Le 16 juillet 1995, le président alors nouvellement élu, Jacques Chirac a prononcé une allocution lors des cérémonies commémorant les juifs déportés et tués sous le régime de Vichy : « *La France, patrie des Lumières et des Droits de l'Homme, terre d'accueil et d'asile, la France, ce jour-là, (en 1942) accomplissait l'irréparable. Manquant à sa parole, elle livrait ses protégés à leurs bourreaux. (...) Reconnaître les fautes du passé, et les fautes commises par l'État. Ne rien occulter des heures sombres de notre Histoire, c'est tout simplement défendre une idée de l'Homme, de sa liberté et de sa dignité. C'est lutter contre les forces obscures, sans cesse à l'œuvre.* »

Il reste à voir à quel moment un président de la République française aura le courage de prononcer le même discours au sujet du Rwanda.

Andrew Wallis

* Auteur de *Silent Accomplice : the Untold Story of the role of France in the Rwandan genocide*, i.b.Tauris, 2006



La Flibuste propose aux citoyens des textes classiques et modernes d'invention de la démocratie et de la liberté

Pendant la campagne des élections présidentielles en 2007, le candidat Nicolas Sarkozy a multiplié les annonces de rupture avec la politique africaine de ses prédécesseurs, dénonçant le soutien aux dictatures, la diplomatie secrète, le clientélisme, ou encore les détournements de l'aide au développement, bref la « Françafrique ». Pourtant, au regard des actes posés depuis sa prise de fonction à l'Élysée, le président français n'a pas tenu ses promesses : perpétuation de relations clientélistes, discours essentialiste de Dakar sur l'« homme africain », soutien à des dictateurs, défense de l'affairisme français, intervention militaire au Tchad, rôle joué par certains émissaires officieux, la politique africaine de Nicolas Sarkozy s'inscrit plus dans une continuité que dans une rupture. Elle est une perpétuation de la politique néocoloniale que chaque président français a poursuivie depuis les « indépendances » africaines.

RÉGION DES GRANDS LACS

La French connexion ou la double inconstance



Alors que son influence est diminuée au Kivu, la France est prête à tout pour y reprendre pied. Quitte à se rapprocher d'un de ses ennemis jurés, le président rwandais, Paul Kagamé. Avec en arrière-plan, toujours le même objectif : le pillage des richesses de l'Afrique.

Ah Non ! Ah ça, Non ! Depuis quinze ans, le président rwandais, Paul Kagamé nous est présenté par les colporteurs de discours élyséen comme le « *pire criminel en exercice en Afrique* », le dictateur omnipotent de la région des Grands Lacs, le *deus ex machina* du génocide, le « *Khmer noir* » et voici que l'on découvre que notre diplomatie est prête à tout pour se rapprocher de lui.

Si l'on suit pas à pas cette logique, la France, une fois de plus, s'apprête à soutenir un tyran. Et c'est bien tout le problème que doivent affronter Nicolas Sarkozy et Bernard Kouchner : se défaire de ce discours, renier la doctrine passée, et d'abord mettre à bas ces maudits « mandats Bruguière », dont Paul Kagamé a fait un préalable rédhibitoire. Il faut dire que la France est en demande. Car en 2008, son influence et les dividendes afférents se trouvent en grande perte dans la région des Grands Lacs. De fait, Joseph Kabila semble prendre quelques libertés et l'annonce de la signature d'un contrat minier de 10 milliards de dollars avec la Chine a eu l'effet d'un tremblement de terre dans la vieille mécanique occidentale du pillage du Congo.

Voici que les dogmes tombent et des alliances impensables se forment pour faire front.

La France au côté des Anglais ! En effet, la présence de David Miliband, ministre des Affaires étrangères du Royaume-Uni, aux côtés de Bernard Kouchner lors de sa tournée d'urgence dans la région, n'avait rien à voir avec un quelconque covotage. Il va falloir repen-

ser l'avenir. Quoi qu'il en soit, pour se rapprocher, il faut au moins que l'autre ne s'éloigne pas.

En l'occurrence Paul Kagamé sait parfaitement qu'il n'a rien à gagner à pérenniser la rupture. Au contraire, il a beaucoup à tirer d'un rapport de force qui lui est somme toute très favorable en ce moment. Il apparaît donc en ce mois de novembre que le ping-pong « mandat Bruguière/commission Mucyo » pourrait bien n'avoir été qu'une totale instrumentalisation de l'accusation de complicité de génocide. Du reste de nombreux éléments incitent à douter de la réelle volonté de Kigali de traîner en justice les responsables français largement impliqués dans la collaboration franco-rwandaise de 1990 à 1994.

En réalité, Paul Kagamé connaît parfaitement les limites du jeu qu'il pratique. En ce sens, pour lui aussi la complicité française n'est qu'un levier de négociation, en plus d'une posture destinée à alimenter aux yeux de son peuple une image d'indépendance et d'intransigeance face à l'Occident. Mais en 2008, pour Paris et Kigali, « l'important » est ailleurs : au Kivu.

Coltan City

Très peu de zones du globe peuvent rivaliser avec ce qu'est devenu le Kivu. Une terre de non droit, où, dès que l'on s'éloigne des quelques grandes villes (Kalémie, Uvira, Bukavu, Goma, Rutsuru...) l'état est en faillite totale et l'insécurité permanente. Si les populations en souffrent à un degré inimaginable (l'Indice de développement humain officieux de la région Kivu est considéré comme le plus faible du monde), les affairistes de toutes sortes s'en réjouissent. Ici, on creuse dans de petites exploitations très artisanales, pour des minerais à très forte valeur ajoutée comme le coltan, l'or ou la cassitérite. Dans la jungle équatoriale, nul besoin des grosses infrastructures du Katanga pour exfiltrer vers les pays voisins de grandes quantités de ces minerais. Le Rwanda de Paul Kagamé l'a parfaitement compris, qui exporte chaque année plus de cinq fois sa production nationale de coltan (à Kigali, le quartier de Nyarutarama est même surnommé « Coltan City »).

Certaines fortunes rwandaises se sont bâties sur ce commerce, tel Alexis Makabuza, un des principaux contributeurs financiers du Congrès national pour la défense du peuple (CNDP) de Laurent Nkunda. En effet, pour ce petit commerce, il est indispensable d'annexer des zones minières. C'est ce qui se passe au Kivu. C'est donc une autre grille de lecture du conflit que le sempiternel raccourci occidental de l'opposition Hutu/Tutsi. La prédation du sous-sol kivutien se fait sous la tutelle des deux « parains », Joseph Kabila et Paul Kagamé. Dans ce schéma, eux-mêmes traitent par rebellions interposées - CNDP, FDLR, Mai Mai, etc...- laissant des seigneurs de guerre administrer en toute impunité des zones entières du territoire. Un regard distancé oblige à dire que depuis la fin de la seconde guerre du Congo en 2003 et les élections de 2006, et malgré les accords de Nairobi (novembre 2007) et de Goma (janvier 2008), rien n'a vraiment changé au Kivu. Pourtant sur un plan militaire, les forces en présence sont dérisoires. Mais de tous côtés, il semble qu'un arrangement tacite ait été trouvé. Les bases des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) et leur région d'implantation sont connues. De même, leur nombre et leur valeur combattante ne peuvent être un obstacle à leur désarmement par la force. Les 5 000 hommes de Laurent Nkunda, avec parmi eux beaucoup de Rwandais, ne sont pas non plus une « menace militaire », au sens des capacités combattantes occidentales. En revanche, le pouvoir de nuisance sur les civils de ces groupes est considérable et leurs exactions restent systématiquement impunies. Dans ce paysage, l'armée nationale congolaise (FARDC) ne joue pas un rôle moins politique, consacrant l'échec du processus d'intégration des diverses rebellions dans l'armée promu par l'accord de Sun City en 2003. Sur le terrain la population sait bien qu'il y a autant à redouter des soldats de l'armée nationale que des rebelles, comme en témoignent encore les massacres de Kiwanja, début novembre.

Il est certain que depuis cinq ans, jamais la communauté internationale ne s'est vraiment préoccupée de suivre et

de soutenir le processus de paix dans la région. Ainsi, la MONUC, objet de toutes les critiques du moment, n'alignait dans le Nord Kivu, jusqu'à cet été, que 3 900 hommes, dont 2400 combattants équipés, sur un territoire impénétrable de 60 000 km² ! Loin des 17000 hommes, en fait ventilés sur les 2 500 000 km² de la RDC.

Kagamé, futur membre de la Françafrique ?

Comme toujours l'hypocrisie internationale est immense. La reprise des combats de Laurent Nkunda, l'accélération du rapprochement de la France avec le Rwanda, l'absence de volonté de rétablir l'ordre au Kivu - une litote -, les touches maladroites de Bernard Kouchner envisageant d'envoyer des troupes tricolores à Goma, la présence ou l'absence de soldats angolais pour venir en aide à un Joseph Kabila de plus en plus distant alors même que Nicolas Sarkozy s'est entretenu à plusieurs reprises avec le président Eduardo Dos Santos, il se tisse, dans la région des Grands Lacs, une toile d'araignée de plus en plus complexe, autour d'un objectif éternel, le pillage des richesses de l'Afrique. Le cynisme des dirigeants occidentaux est tel que la contradiction ne leur fait pas peur. Il est vrai que les médias sont rares à relever l'inconstance du discours. Paul Kagamé est certainement un criminel de guerre et son usage de la menace FDLR, son soutien du RCD Goma lui octroient indiscutablement une place dans la famille des mauvais génies d'Afrique, au côté des Sassou, Biya, Eyadema, Déby, Compaoré, Bozizé et consorts. Il lui restait à rentrer dans le cercle français. Avec l'assistance de Bernard Kouchner cela va être fait, et l'on peut compter sur le « French doctor » pour l'emballage émotionnel de l'opération. Mais ce contre-pied évident ne signifie aucunement la plus petite remise en question de la Françafrique, tout juste une nouvelle alliance au mépris des peuples. Très bientôt, peut-être, verrons-nous Paul Kagamé appeler de ses vœux une intervention militaire européenne, fusse-t-elle française, sous un mandat quelconque, au Kivu. Pour contrer Kabila, il faudra bien ça. Dans ce contexte nouveau, on se doute bien que les grands commis de l'état, impliqués dans le génocide de 1994 se frottent les mains : si Kagamé devient un ami, ceux qui continueraient à insister sur la complicité ne pourraient être que de mauvais esprits...

Vincent Munié

BURKINA FASO

Le nouvel Eldorado de l'esclavage



L'exploitation de l'or au Burkina Faso remonte aux années 1980 mais le pays connaît aujourd'hui un boom minier qui, sous la houlette de compagnies internationales, propose au travailleur une corvée d'esclave et un salaire indécent.

Il y a tout juste quelques mois, au cours de la visite du chantier de la mine d'or de Kalsaka, le gouverneur de la région du nord, Viviane Compaoré, se disait pleine de fierté à l'idée que l'exploitation de ce gisement contribue à accroître la richesse du pays. Pourtant, le boom minier que connaît le Burkina Faso depuis une dizaine d'années, impose des conditions de travail dramatiques. On assiste plutôt à une double exploitation. Celle des ressources naturelles et celle de la main-d'œuvre, exploitable et corvéable à merci, en marge de toute réglementation.

Les sociétés d'extraction implantées au Burkina Faso ne sont en général que les deux faces d'une même pièce. Qu'elles s'appellent Gold Fields, Nantou Mining, Kalsaka (Mining Cluff), Burkina Mining Company (Etruscan), SEMAFO (Consortium), SOMITA (High River Gold), Essakane SA (Orezone), ces multinationales, pour leur implantation au Burkina, créent une société qui répond un tant soit peu aux exigences du pays. Mais ces entités restent des filiales d'une société mère internationale.

Dans les mines du Burkina Faso, ce qui saute le plus aux yeux est la tension qui règne entre les expatriés et la main-d'œuvre locale du fait des conditions de travail. De Mana à Youga, de Taparko à Essakane, de Kalsaka à Perkoa, le malaise semble être généralisé avec des degrés divers d'un site à un autre.

Dans la phase exploration, construction et exploitation, beaucoup de travailleurs nationaux sont pris comme

des journaliers et souvent sans aucun contrat, donc licenciable à volonté. Ceux qui ont la chance d'avoir un contrat ne sont pas non plus à l'abri des licenciements abusifs, certains expatriés réprimant toute contradiction. Le Burkinabé est très chichement payé pour suer, pas pour réfléchir et empêcher le patron "Nassaraa" d'exploiter tranquillement. De toutes les manières, en cas de différend, l'expatrié a toujours raison même quand il piétine la législation du travail.

Une législation qui prévoit huit heures de travail par jour mais dans les mines, on travaille sept jours sur sept, dix à douze heures par jour selon l'emploi que l'on occupe. Le paiement des heures supplémentaires est fonction de la compagnie minière et des humeurs du responsable des ressources humaines. La majorité des compagnies minières fait fausement croire aux travailleurs qu'elles ont signé des dérogations avec le gouvernement pour les heures additionnelles. Travailler de façon discontinuée pendant sept jours donne droit dans les mines à un repos de sept jours toutes les deux ou trois semaines, plus un congé annuel de trente jours. Bien loin du rythme des expatriés travaillant dans les mêmes mines : 30 jours de travail pour 26 jours de repos. Au final, ils ne travaillent que six mois dans l'année et sont payés douze mois. Dans certains secteurs des mines, le salaire minimum d'un expatrié dans les mines varie autour de 13 000 dollars (soit 6 000 000 F CFA) à 26 000 dollars (12 000 000 FCFA) par mois, tandis que les cadres nationaux les mieux payés tournent autour de 3 000 dollars pour les compagnies qui paient très bien, à 800 dollars (350 000 FCFA) par mois.

Mais pour certains patrons des mines du Burkina, leurs salariés nationaux sont mieux traités que les fonctionnaires burkinabé. On ne peut pas être plus cynique que ça : arrimer le salaire des travailleurs des mines à celui des fonctionnaires, quand on sait que le fonctionnaire burkinabé compte parmi les plus mal payés au monde.

Mais à qui la faute ? Aux compagnies minières ? À l'État burkinabé qui a octroyé des permis d'exploitation à la pelle sans prévoir un cadre légal pour les travailleurs des mines ou aux organisations syndicales qui ont abandonné les travailleurs des mines à leur sort ? Plus qu'un boom minier, c'est un boom esclavagiste qui a cours au Burkina.

Mamadou Cissé

CAMEROUN

« Le Cameroun est un bateau sans commandant de bord »



Le journaliste Pius Njawé*, figure emblématique de la résistance au régime

autocratique de Paul Biya, au pouvoir depuis 26 ans, était l'invité de Survie dans le cadre de la Semaine de la solidarité internationale. Il livre une analyse froide et sans concession d'un pays au bord du gouffre.

Billets d'Afrique - Quel est l'état des lieux du Cameroun aujourd'hui ?

Pius Njawé - Le Cameroun a cessé d'être un îlot, ce havre de paix qu'il a donné l'impression d'être pendant longtemps, parce que justement cette paix ne reposait sur rien de solide. Si des pirates peuvent venir dans une ville comme Limbé, siège par excellence de l'unique raffinerie de pétrole que nous avons, opérer pendant toute une nuit, repartir au petit matin avec leur butin, sans être inquiétés, honnêtement c'est qu'on s'est trop endormi sur cette paix factice. Si des gens armés peuvent partir du Tchad voisin, venir en territoire camerounais, prendre de paisibles citoyens pour aller les assassiner en territoire tchadien, sans être inquiétés. Si des bandes armées peuvent partir de Centrafrique, pénétrer à 100 km à l'intérieur du Cameroun, raser des villages entiers, spolier les habitants de leurs biens, et repartir en toute quiétude, c'est qu'il n'y a pas de sécurité. Des braqueurs peuvent vous réveiller en pleine nuit dans votre sommeil et vider votre maison de son contenu, sans aucune intervention. Deux fois sur trois ce sont des hommes en tenue qui opèrent, et quelquefois, les armes utilisées sont prêtées par des éléments de l'armée, de la police ou de la gendarmerie. Il n'y a pas de gouvernance, le Cameroun est devenu un bateau sans commandant de bord qui va dans tous les sens.

Jusqu'à quand ?

Jusqu'à ce que Monsieur Biya décide de libérer ce pays. On est otage de ce système-là. Les Camerounais vivent dans une médiocratie où on essaye de ramener tout le monde vers le bas. C'est pour ça que les compéten-

ces ne peuvent pas s'exprimer, parce que chacun à peur.

Quel regard l'opinion publique camerounaise porte-t-elle face à cette situation ?

L'opinion publique est passive au Cameroun aujourd'hui, elle ne réagit pas, les gens vous disent : « *Écoutez on compatit mais ça va s'arranger.* »

Comment expliquez-vous cette passivité ?

On peut faire deux lectures de l'attitude des Camerounais. La première c'est que les Camerounais d'un certain âge, ceux qui ont vécu la guerre d'indépendance, ont été traumatisés. Ils ont peur que ça recommence. L'autre lecture c'est le manque de culture politique de la résistance. D'une manière ou d'une autre cela a un effet de contagion. Ceux qui se lèvent spontanément pour agir, regardent autour d'eux, ils se rendent compte que personne ne bouge. Alors, ils sont obligés de rentrer dans le rang. Néanmoins, malgré cette passivité, lorsqu'ils en ont vraiment marre, ils réagissent, et quand ils réagissent, ils ne font pas dans la dentelle. Cela me ramène aux événements de fin 1990 début 1991, on a vu comment les Camerounais se sont mobilisés pour nous défendre au tribunal, Monga et moi, dans l'affaire de la fameuse lettre ouverte au président Biya. Douala était une ville assiégée. Ce fut le départ de ce qui deviendra les « villes mortes » au Cameroun. Elles ont duré huit mois. Malheureusement, la suite des événements les renvoie complètement dans l'inertie et dans cette léthargie. Au bout de ces combats ils s'attendaient en effet à un changement. Or, les leaders qu'ils avaient portés en triomphe ont fini par aller pactiser avec le pouvoir... et adieu le combat. C'est donc devenu très difficile de ramener les gens ensemble pour des causes démocratiques. On a peur que le même scénario recommence, il y a eu une grosse déception.

Alfred Sirven avait déclaré au cours du procès Elf que l'opposition camerounaise n'a pas échappé à la corruption au début des années 1990. Est-ce que vous avez des informations sur ce point bien précis ?

Je pense que des sociétés françaises dont Elf ont joué un rôle fondamental pour désamorcer la contestation démocratique. On peut peut-être introduire une nuance. Est-ce que parce que toutes les stations



Pius NJAWÉ - Fondateur et directeur du journal *Le Messager*. Il est régulièrement inquiété par un pouvoir qui le harcèle et le menace sans relâche. Invité par Survie dans le cadre d'une tournée française, Pius Njawé était le 25 novembre de passage à Annemasse pour animer une conférence intitulée « *Business et dictatures* ». Dans la salle, quatre employés du Consulat du Cameroun à Genève l'ont agressé verbalement en tentant de l'intimider. Pius Njawé en a vu d'autres : arrêté 126 fois en trente-six ans de carrière, sanctionné par des privations de liberté allant de trois mois par sursis à dix mois ferme, il ne se décourage toujours pas.

services Elf avaient fermé presque partout dans le pays à la faveur du carburant frelaté du Nigeria ? On avait lancé le boycott des produits français. On ne buvait plus les bières faites par la filiale locale de BIGI, du Groupe Castel, qui est propriétaire des Brasseries du Cameroun. On ne prenait plus le carburant dans les stations services Elf et Total. Elles avaient carrément fermé.

Pensez-vous que les entreprises qui sont au Cameroun disposent encore de cette influence sur le gouvernement pour favoriser leurs intérêts ?

Je crois qu'il y a toujours des connivences.

Et si on évoquait le cas Bolloré...

Moi je pense que Bolloré doit donner beaucoup au régime pour asseoir son influence économique dans le pays. C'est l'un des grands financiers de la Fondation Chantal Biya. On lui a donné la concession de Camrail qui est notre société de transport ferroviaire. Et on voit très bien ce qu'il en fait. La partie juteuse qui concerne le transport des marchandises se porte très bien, pendant que la partie sociale, par exemple assurer la liaison entre les deux grandes villes du pays que sont Douala et Yaoundé, est presque inexistante. Ça ne marche pas du tout. Il continue de transporter le bois et d'autres matières premières. Il achemine les marchandises qui vont au Tchad. Il a un gros marché. Mais pourquoi ne développe-t-il pas les infrastructures ferroviaires avec tout cet argent qu'il gagne ? Récemment le gouvernement a dû encore accorder une subvention de 72 milliards de FCFA à Camrail. C'est paradoxal.

Où en êtes-vous sur le plan judiciaire ?

Je crois que *Le Messenger* doit avoir une dizaine de procès en ce moment. On est habitué. Ça ne me gêne même plus à aller au tribunal. Je me dis : ils n'ont qu'à nous condamner, à venir me chercher ; ça devient une sorte de harcèlement. N'importe qui se lève un matin et pense qu'il peut nous traduire en justice. Tout ça fait partie d'une stratégie, on instrumentalise les personnes ordinaires.

Pourquoi tous ces procès ?

Cela participe du harcèlement permanent que le régime en place a trouvé comme stratégie pour nous décourager maintenant qu'une arrestation donne lieu à une levée de boucliers. Ils en ont une triste expérience, cela leur a causé beaucoup de préjudice par le passé. Et puis ils se disent : à quoi bon saisir le journal ou censurer un article, internet et les nouvelles technologies permettent aujourd'hui d'avoir accès aux écrits que l'on veut dissimuler.

Quelle est la situation de la presse au Cameroun aujourd'hui ?

Une phrase pour résumer la situation de la presse et des médias dans leur globalité. Ils sont en liberté surveillée, avec une épée de Damoclès sur leur tête en permanence. Pour la presse écrite, on a abrogé la censure, mais en fait on a transféré la répression entre les mains de l'autorité administrative et non judiciaire comme nous on l'avait souhaité. La loi dit en effet

que si quelqu'un se sent injustement mis en cause dans un article, il saisit le préfet qui peut ordonner la saisie du journal. L'éditeur peut par la suite aller voir le juge pour qu'il apprécie l'acte du préfet. On saisit d'abord le journal et l'éditeur va ensuite voir le juge qui peut mettre deux, trois, quatre, cinq jours pour se prononcer. Pour nous, qui gérons des quotidiens, c'est une perte considérable. C'est le contraire qui aurait dû se produire.

Cela vous est-il déjà arrivé d'être saisi ces dernières années ?

Pas véritablement, mais il y a eu des cas d'abus, des journaux qui ont été saisis en vertu de cette loi. En fait, ce n'est pas une loi équitable de mon point de vue. Pour les organes de communication audiovisuels, la radio et la télévision, depuis décembre 1990, le parlement a adopté une loi libéralisant l'audiovisuel. Malheureusement, cette loi renvoyait à un décret d'application, c'est-à-dire que le chef de l'État devait prendre un décret pour que la loi soit effective. Pendant dix ans il n'a pas pris le décret en question. Alors à l'occasion du vingtième anniversaire du *Messenger*, nous avons créé une « radio pirate », Fréquence Sawa (nom qui désigne le peuple côtier de la région de Douala, la capitale économique), avec un petit émetteur que Reporters sans frontières nous avait aidé à acquérir, et on émettait à des endroits différents toutes les heures. Pendant cinq mois (novembre 1999-avril 2000), ils n'ont pas pu repérer notre émetteur et donc cela à contribuer à mettre la pression sur le gouvernement qui, en avril 2000, a enfin pris le décret d'application. Nous sommes huit ans après, on a délivré quatre licences. Deux licences pour deux télévisions, une licence pour une radio, et une licence pour un câblo-opérateur. Il n'empêche, il y a une cinquantaine de radio qui fonctionnent au Cameroun, une dizaine de chaînes de télévisions qui diffusent, toutes sans licence.

Vous portez généralement un regard sévère sur la presse camerounaise

L'univers médiatique au Cameroun est un peu à l'image de l'univers politique. Il y avait à un moment donné un pouvoir central fort avec en face quelques partis politique respectés, solides, qui essayaient tant bien que mal de se constituer en contre-pouvoir. Lorsque le régime en place s'est rendu compte qu'il pouvait perdre des espaces dans une confrontation, il a créé des partis politiques

taupes pour noyauter l'opposition. Nous nous retrouvons aujourd'hui avec plus de 200 partis politiques. Avec les journaux ils ont fait exactement la même chose. Quand on se rend compte que *Le Messenger* est en train de causer des problèmes, on crée d'autres journaux, des journaux « privés de l'État ». Avec ces manœuvres, le pouvoir a réussi à se créer un boulevard, il n'y a plus de contestations, ni de syndicats, ni de partis politiques. Les partis disparaissent par eux-mêmes et attendent chaque élection pour lever un peu la tête. Après ils retournent dans le néant. Maintenant que le parti n'a plus d'adversaire fort en face, la lutte devient interne : lutte de positionnement, et c'est à qui donnerait le coup le plus fatal à l'autre pour être bien vu du shérif qui est monsieur Biya. Dans cette bataille on regarde vers ces journaux. Des clans se constituent au sein du même régime et s'attachent les services de ces journaux là pour se détruire réciproquement. Résultat, on se retrouve avec des mercenaires de la plume. Aujourd'hui M. Njawé c'est le plus grand voleur de la République. Demain, dans le même journal, vraiment M. Njawé c'est l'homme le plus intègre. Parce que le type qui a payé hier pour qu'on me détruise n'a pas honoré tous ses engagements Mais là-dedans il y a quand même des journaux plus ou moins sérieux.


Vous avez commencé un tour de France, vous avez déjà été en région. Est-ce que les Français vous semblent bien informés des intérêts de la France au Cameroun ?

Pas suffisamment, ils ne savent pas ce qu'on fait de leur argent. Quand vous leur parlez par exemple du rôle qu'a joué la France au Cameroun au moment des indépendances, notamment leur implication dans l'assassinat de certains leaders, les Français sont révoltés. Je pense que cette tournée organisée par Survie, dans le cadre de la Semaine de la Solidarité internationale est la bienvenue. À Lille, les gens sont restés jusqu'à minuit, et en voulaient encore. Hier à l'université de Nantes c'est parce qu'il fallait libérer la salle que les gens les gens sont sortis. C'était passionnant. Les questions qu'ils posent montrent qu'ils veulent savoir et comprendre. Donc, il y a un réel intérêt à leur parler régulièrement de ces rapports-là.

***Propos recueillis par
Théophile Aboussour***

BURKINA FASO

Norbert Zongo et les nouveaux mercenaires à la Bob Denard

 Le 13 décembre 2008, cela fera dix ans que le journaliste et écrivain Norbert Zongo a été assassiné sur la route de Sapouy. Après dix ans d'enquête, le seul inculpé a d'obtenu, le 16 août 2008, un non-lieu du Tribunal de grande instance de Ouagadougou.

« **C**ombien de mercenaires, surtout français, envahissent chaque jour l'Afrique dite francophone ? Combien de Bob Denard nouveaux envahissent nos pays pour faire main basse sur tout ce qui brille ? Combien d'illustres mercenaires débarquent chez nous et dictent leurs lois à nos responsables qu'ils peuvent changer comme s'il s'agissait d'une roue de véhicule ? Combien sont-ils les mercenaires, les Bob Denard nouveaux qui débarquent chez nous en jets et qui nous font applaudir pendant qu'ils nous délestent de tous nos

biens ? » écrivait Norbert Zongo sous son nom de plume Henri Sebgo.

« Esclaves nous sommes ! »

Il sera assassiné avec ses trois compagnons, le 13 décembre 1998, parce qu'il suivait la voie de ces hommes qui luttent pour des valeurs de justice et de liberté. Il est parti il y a dix ans, mais sa plume n'est pas morte. On lui reconnaît les débuts des grands déballages sur les dossiers noirs du régime du président Blaise Compaoré : Dabo Boukari, Oumarou Clément Ouadraogo, Guillaume Sessouma, David Ouédraogo, et bien d'autres, vies de larmes qui n'auront de paix tant que justice ne leur sera pas rendue. Norbert parle aussi des tragiques événements du 15 octobre 1987 qui ont porté les « rectificateurs » au pouvoir : « *L'environnement de terreur a happé tout autour de lui : le président Thomas Sankara et ses compagnons pulvérisés au bazooka, Henri Zongo et Boukary Lingali exécutés sommairement par des bourreaux qui ont brûlé vivants leurs compagnons d'armes à Koudougou...* » (*L'indépendant* n° 166, 15 octobre 1996). Ainsi le Burkina Faso rentrera dans le rang de la Françafrique. Lors du sommet France Afrique de Ouagadougou en 1998 qu'il appelait « France Colonies », il écrivait : « *On a évacué les mendiants de la ville de Ouagadougou. On a nettoyé Ouagadougou, balayé. Nous avons honte de notre pauvreté, de notre misère* » (*L'indépendant* n°228, 5 janvier 1998). Il apparaît, sous sa plume, un type de citoyen qui n'est pas de la francophonie, qui ne le mérite pas : « *Ces pauvres, parias de la société, vivant une prison à ciel ouvert dans leur pays* ». C'est donc à juste titre que Norbert Zongo écrivait : « *Esclave, nous avons été, esclaves nous sommes. Des sommets France Colonies comme celui de Ouagadougou nous le prouvent...* » (*L'indépendant* n°173, 3 décembre 1996). Mais le scribe interpellait ses concitoyens, alors que le pays plongeait dans la misère, avec son cortège de corruption, de népotisme et d'assassinats politiques. Et très proche de Paris, son principal bailleur de fonds, Blaise Compaoré sévit aussi chez ses voisins en soutenant le criminel de guerre Charles Taylor dans le dépeçage du Libéria.

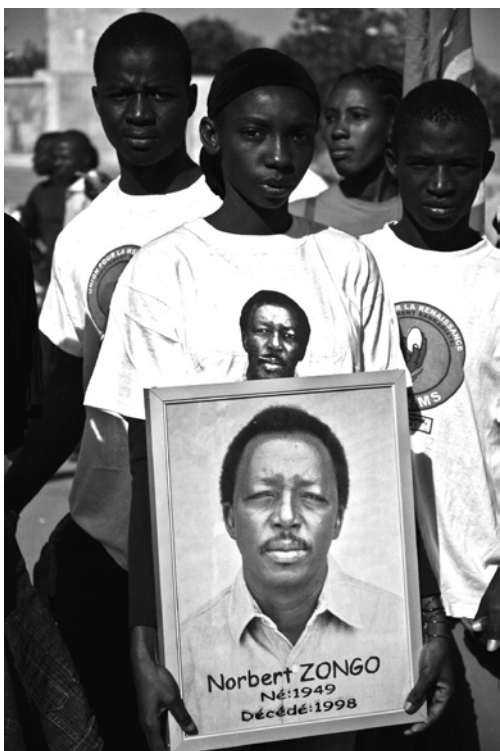
Des crimes que ne pouvaient laisser passer

Zongo : « *Calmons la tempête sous notre crâne* », conseillait-il, en insistant : « *Vivre auprès du sans-avenir, c'est ne plus avoir un avenir* », (*L'indépendant*, 2 juin 1994). Le don de soi devient aussi une raison de vivre pour lui, auteur de deux œuvres importantes, « Parachutage » et « Rougbenga » où sa quête de liberté sonne comme un hymne de la vie. Il le savait et le disait avec certitude : « *Je dénonce donc je suis* ».

« Je dénonce donc je suis ! »

Il ne dénonçait pas seulement les crimes de sang de son pays, il s'attaquait à la politique française et à ses multinationales qui dépossèdent l'Afrique de ses biens, de ses fils et lui imposent la servilité. La privatisation de Air Afrique l'indigne, et il écrit : « *Quand un Billecar s'approprie Air Afrique, affiche les tarifs les plus élevés au monde pour annihiler le tourisme africain, ou engage la compagnie dans des rachats d'Airbus français pour la déclarer, quelques temps après, en faillite, il fait pire que Bob Denard : c'est un mercenaire des temps modernes.* » (*L'indépendant* n°114, 10 octobre 1995).

Ce n'est pas seulement ce pillage des ressources mais l'arrogance qui l'accompagne que le journaliste essaie de mettre en évidence : « *Quand un simple directeur de brasserie au Burkina (représentant des Français au Burkina) viole, avec l'arrogance la plus insultante, les lois de notre pays, foule aux pieds les décisions judiciaires, c'est pire que du Bob Denard. Quand les Bouygues, les Saga, les Bolloré déferlent en Côte-d'Ivoire, au Burkina, au Bénin (...), rachètent nos entreprises dites privatisées pour des bouchées de pain, après avoir arrosé nos responsables politiques tout en leur garantissant le soutien militaire de Paris, c'est pire qu'un mercenaire à la Bob Denard* » (Ibid). Norbert Zongo appelle à la prise de conscience en avertissant que « *ces nouveaux mercenaires sont dangereux, plus dévastateurs (...)* Si Bob Denard avait envahi notre pays, nous l'aurions combattu par tous les moyens. Mais voilà que nous restons impuissants devant Sitarail (groupe Bolloré), la pire des invasions coloniales et mercenaires que nous ayons subies. Le hold-up sur notre Cimat, c'est du Bob Denard supérieur ».



OUAGADOUGOU, 2008 - Photo Nora Alberbide

La France ne change pas...

« La France a beau nier les révélations de sa presse faisant état de la présence des troupes françaises au Zaïre et de mercenaires issus de la garde présidentielle française, il n'y a pas d'illusions à se faire, Paris est en Afrique ce qu'il fut toujours : un maître incontesté qui déteste la contestation et la punit sévèrement. La France ne change pas et elle ne changera pas de sitôt sa politique africaine », écrivait Norbert Zongo. Et de se demander : « Sommes-nous capables de changer afin que Paris n'envoie plus ses troupes piétiner nos territoires comme pendant l'opération Turquoise au Rwanda, nous imposer des chefs d'État comme Mobutu, nous dicter notre comportement économique ? Il ne suffit pas de crier, de vitupérer l'impérialisme et le colonialisme français. Que cherchent les troupes françaises à Abidjan, Dakar, Ndjamena... ? Que cherchent les nombreux conseillers militaires français présents à Ouagadougou, Niamey, Lomé, Cotonou... ? » La réponse à ces nombreuses questions, Norbert Zongo les aperçoit dans le changement qui naîtra grâce à une prise de conscience de la nécessité de bâtir des nations libres et démocratiques avec des institutions républicaines fortes. Pour y arriver, « chacun de nous doit se poser la question : suis-je un allié de cette France envahisseur, assassine des libertés de nos peuples ? » (L'Indépendant n°179, 14 janvier 1997). Norbert condamnait la présence militaire française dans son précarré et l'immixtion de la France dans les affaires intérieures des États africains favorisant les présidences à vies, les détournements, le pillage des ressources du continent, etc. Il distinguait deux types de France : l'une des peuples libres et l'autre prédatrice des libertés. « Le pire est ailleurs, dit-il : la France coloniale et néocoloniale a distillé dans les veines des pouvoirs politiques africains et de la plupart de leurs hommes cet orgueil béat, cette suffisance idiote qui les empêchent de reconnaître leurs fautes... » (L'Indépendant n°107, 22 août 1995). Les États africains ne doivent plus être « une poubelle au sens propre et au sens figuré du monde entier dans cet enfer du protectionnisme le plus célèbre et le plus hypocrite, dans ce monde de racisme économique... ».

La voix de l'intellectuel est importante dans ce combat pour la liberté. C'est pourquoi, Norbert Zongo accusait « ces élites d'aujourd'hui qui se prélassent dans l'inconscience, l'insouciance et la paresse ». Une façon de dire que l'heure est à la lutte pour être pour ne pas suc-

L'Indépendant

La liberté d'informer,
le droit de penser.

HEBDOMADAIRE BURKINABE

Mardi 14 Octobre 1997
N° 216 200 FCFA

15 OCTOBRE 1987

SANKARA
Il savait...
Pourquoi
s'est-il
laissé tuer ?

P. 3

L'Observateur
Païga en Justice

Pour avoir publié un écrit parlant de policier, le directeur de L'Observateur a été interpellé par le Procureur du Faso. Que cache une telle attitude ?

P. 10

SYNDICATS

Levée de boucliers contre les privatisations. Les travailleurs opèrent leur unité. Les Syndicats suivront

P. 9



L'OBSERVATEUR CHEZ LE PROCUREUR



FASO FANI, SOSUCO, SOPAL, SOREMIB ...
UNION SYNDICALE

comber, à jamais. Parmi les inculpés de l'assassinat de Norbert Zongo : Marcel Kafando, Edmond Koama et Ousseini Yaro, tous membres de la garde présidentielle du président Blaise Compaoré. Au final, le seul inculpé retenu dans ce dossier sera Marcel Kafando, qui vient d'obtenir, le 16 août 2008, un non-lieu du tribunal de grande instance de Ouagadougou, après dix ans d'enquête du juge Wenceslas Ilboudo. Le dossier Norbert est-il classé sans suite ? Non, affirme les juges, seules des charges nouvelles peuvent permettre de le rouvrir. Le silence des hommes et des femmes reconforte les bourreaux dans leur rôle, leur donne le droit de continuer de tuer des citoyens honnêtes et de classer leurs dossiers sans suite, parce qu'ils ont le soutien des hommes politiques européens qui n'ont pas honte de dire qu'ils sont des amis de l'Afrique.

Vincent Ouattara

La fuite est terminée ...

« Mon fils, je suis venue te dire une chose : de nombreuses personnes sont venues me dire que tu écris encore des choses sur le président. Elles m'ont dit que ta vie est en danger parce que le président qui est au pouvoir ne se contentera pas de t'emprisonner comme l'autre avant, mais celui-là va te tuer. Si ce qu'on dit est vrai, je viens te supplier de ne plus écrire. Si tu meurs... ».

C'est par ces propos prémonitoires que débute la lettre de la mère de Norbert Zongo à son fils quelques jours avant l'assassinat.

MADAGASCAR

Tout doit disparaître !



Après les prêts gagés sur le pétrole ou les remises de dettes en échange de concessions d'exploitation minière, une autre ressource est en voie d'être massivement hypothéquée en Afrique : les terres agricoles. Au détriment de la capacité à alimenter les populations.

Après les prospections des richissimes états du Golfe comme le Koweït ou l'Arabie Saoudite, c'est au tour de la Corée du Sud de jeter son dévolu sur des terres africaines « inexploitées ». Depuis fin novembre, les médias se sont ainsi fait l'écho d'un accord entre l'état malgache et la firme sud-coréenne Daewoo Logistics. L'accord était semblé-t-il bouclé, voire déjà signé, et ne concernait pas moins d'1,3 million d'hectares : soit l'équivalent de la totalité des terres cultivées de la Belgique ! Il a également été affirmé que la firme pourrait disposer de ces terrains sans rien verser à l'état malgache : la plus-value, pour ce

demier, serait juste la valorisation de ressources encore inexploitées et la création d'emploi local (quelles qu'en soient les conditions sociales...). Un double argument que Total pourrait, selon cette logique, reprendre à son compte pour obtenir l'attribution gracieuse de nouveaux blocs pétroliers en Angola ! Depuis, la représentation malgache de Daewoo Logistics Corporation (DWL) et les autorités d'Antananarivo ont diffusé des démentis sur ces points précis. Ainsi, le contrat ne serait pas encore signé, DWL annonçant que seule la « prospection technique » a été réalisée. La surface concernée et les conditions financières ne seraient pas non plus définies : le ministre de la Réforme foncière, des Domaines et de l'Aménagement du territoire précise en effet que « les discussions sur les modalités du contrat ne peuvent commencer que sur la base [du compte-rendu technique de DWL] ». Le PDG de la filiale aurait-il été trop bavard ou trop sûr de l'avancée du dossier, en annonçant le mardi 18 novembre des chiffres désormais démentis par les services de sa propre entreprise ? Cependant, quelles qu'en soient les « modalités », le principe d'un tel contrat est maintenu. La crise alimentaire est à l'origine du phénomène qui va en démultiplier l'ampleur. Le PDG de la filiale de Daewoo déclare ainsi :

« Nous pourrions soit exporter les récoltes vers d'autres pays, soit les rapatrier vers la Corée en cas de crise alimentaire. » C'est-à-dire provoquer un mouvement brutal dans les flux alimentaires et donc susceptible d'aggraver considérablement une crise naissante. Mais surtout, cette ruée sur les terres arables africaines hypothéquera durablement, sinon définitivement, la capacité de production vivrière. Il ne faut en effet pas se leurrer sur la nature du bien concédé : plus qu'une superficie pendant une durée déterminée (on parle de 99 ans dans le cas malgache !), c'est tout simplement le sol qui est bradé, au sens agronomique du terme. Le triste record malgache, avec son probable million d'hectares de maïs en monoculture et ses 300 000 hectares annoncés de palmiers à huile, ne laisse aucun espoir quant à l'état du sol après quelques dizaines d'années de pratiques intensives connues pour leurs effets érosifs ! Pour seule réponse, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), bien intentionnée mais toujours impuissante, vient de publier une mise en garde, et de lâcher un gros mot : « néocolonialisme agraire ».

Thomas Borrell

Bulletin d'abonnement

Billets d'Afrique et d'ailleurs

Édité par Survie, 210, rue Saint-Martin - 75003 Paris. Tél. : 01 44 61 03 25

11 numéros par an pour tout savoir sur la face cachée de la politique de la France sur le continent africain et les jeux troubles de la « Françafrique ». Au long de ses 12 pages, *Billets d'Afrique* décortique ainsi les principaux faits de l'actualité franco-africaine pour en proposer une analyse critique originale.

NOM : _____ Prénom : _____
 Adresse : _____
 Code Postal _____ Ville _____
 Tél. : _____ Fax _____
 Courriel : _____

- France : 25 euros (faibles revenus : 20 euros) • Etranger : 30 euros
- Soutien : libre, soit _____

Modalités de paiement :

- Chèque bancaire ou postal à l'ordre de Survie
 - Virement postal (CCP 500.52 K PARIS) : préciser l'objet sur l'ordre de virement
- Vous pouvez également payer en douze échéances, ou par trimestre grâce au prélèvement automatique. Nous contacter.
 Plus d'information sur survie.org ou à contact@survie.org

Bulletin fondé par F.-X. Verschave
 Directrice de la publication : Odile Biyidi Awala.
 Directeur de la rédaction : Raphaël De Benito.
 Secrétaire de rédaction : Janine Sfiligoï.
 Comité de rédaction : Pierre Caminade, Sharon Courtoux, Sisulu Mandjou Sory, Victor Sègre, David Mauger, Odile Tobner, Vincent Munié.
 Ils ont participé à ce numéro : M. Diouf, T.Borrell, V.Ouattara, M.Cissé, T.Aboussour. A..Wallis
 Abonnements : Matthieu Vanpeene
 Coordination : O.Thimonier
 Association Survie
 210 rue Saint-Martin
 F75003 Paris
 Tél. (33 ou 0)1 44 61 03 25
 Fax (33 ou 0)1 44 61 03 20
ssurvie.org
contact@survie-france.org
 Commission paritaire n° 0211G87632
 Dépôt légal : Décembre 2008 - ISSN 1155-1666
 Imprimé par Imprimerie 3 A
 Abonnement : 25€ euros (Étranger : 30 euros€ personne à faible revenu : 20 euros€)

